

Guide des parents

Bienvenue à la saison de voile!

Le Club de yacht Pointe-Claire (PCYC) est une communauté de personnes passionnées de la voile qui encourage ce fabuleux sport. De la course, à la croisière, ou simplement comme activité récréative, il y a quelque chose pour tout le monde! Le PCYC offre, dans un environnement sécuritaire, des programmes pratiques d'apprentissage de Voile Canada et la Fédération de Voile du Québec (FVQ). Les certificats VoileCAN seront attribués aux jeunes en fonction des compétences atteintes.

Heures

Tous nos programmes débutent à 9h00 et terminent à 16h00, du lundi au vendredi. Il est à noter que les cours se poursuivront même dans l'éventualité qu'un congé férié tomberait pendant un jour de semaine. Nos équipes de course fonctionnent sur un horaire individuel émis par leur entraîneur. Nous tenons à souligner que nous n'offrons pas de service de gardiennage; il n'y a aucune supervision des élèves avant 9h00 et après 16h00.

Arrivée et départ

La Ville de Pointe-Claire a demandé notre coopération afin de garder l'avenue Cartier libre à la circulation en cas d'urgence. On vous demande donc d'arrêter votre voiture pour attendre votre enfant uniquement du côté de la rue où se trouve le PCYC.

Qui est éligible?

Nos programmes sont destinés aux jeunes de 7 à 17 ans. Les jeunes doivent savoir nager et être à l'aise dans un gilet de sauvetage.

Journées froides et pluvieuses

Nos programmes continuent même si la journée s'annonce pluvieuse ou de mauvais temps. Les journées de mauvais temps nous offrent une occasion pour enseigner plusieurs habiletés théoriques nécessaires aux marins. Par contre, les cours continueront même sous une pluie fine; il est donc important d'apporter des vêtements appropriés ainsi que des vêtements de rechange secs. Nos instructeurs surveillent la météo via le radar sur le site d'Environnement Canada ainsi que sur la station météo du PCYC.

Ce qu'il faut apporter au Club :

- Gilet de sauvetage de bonne grandeur, approuvé par la Garde côtière du Canada, muni d'un sifflet.
- Vêtements adéquats pour la température.
- Vêtements de rechange secs.
- Maillot de bain, serviette de plage, chapeau, lunette soleil, crème solaire.
- Chaussures à orteil fermées qui peuvent être mouillée, les gougounes ne sont pas autorisés.
- Bouteille d'eau pour rester bien hydraté.
- Splashtop et bottes de voile (Obligatoire pour les cours Apprendre-à-courser).

Object perdu

S'il vous plait inscrivez le nom de votre enfant sur tous ses articles. Laissez tous les articles de valeur à la maison. Par exemple: les montres, les bijoux, etc. Tous ces objets peuvent être perdus dans le lac.

Le personnel et les équipements

Tous les instructeurs sont certifiés selon normes de Voile Canada et doivent respecter un ratio sur la quantité d'élèves par instructeur. Nos instructeurs sont bilingues et supervisent les jeunes à bord de bateaux à moteurs lorsqu'ils sont sur le lac. Notre flotte de bateaux au PCYC est composée d'Optimist, de FJ et de Club 420. Les participants des équipes de course doivent fournir leur propre bateau.

Parents sur le terrain de club

Les parents voulant voir leurs enfants faire de la voile sont invités à le faire depuis l'un des quais du port ou depuis le parc à côté du club. Nous demandons aux parents de ne pas s'attarder dans les zones d'enseignement après 9h00.

Le dîner et collations

Les dîners sont inclus dans le prix des cours pour les programmes Apprendre-à-naviguer et Apprendre-à-courser et sont servis dans notre salle à manger. Un menu varié propose des plats chauds et froids. Les élèves peuvent apporter des collations si nécessaire. Tous les jeunes doivent apporter une bouteille d'eau. Le Club n'est pas un environnement sans arachides. Les parents qui ont des enfants souffrant d'allergies sont invités à communiquer avec le bureau et à remplir la section relative aux allergies sur le formulaire d'inscription.

Absences

En cas d'absence, nous vous demandons d'envoyer un courriel au club (sailingschool@pcyc.qc.ca) le matin même et nous en informer. Si vous savez à l'avance que votre enfant sera absent, vous pouvez envoyer une note signée avec votre enfant.

Photographies

Au cours de l'été, nos instructeurs prendront des photos des jeunes en pleine action et créeront un montage souvenir avec toutes les photos! Un montage contenant des photos de l'été sera visionné lors de la présentation des prix. Notez que ces photos peuvent être utilisées à l'avenir pour la commercialisation de nos programmes.

Présentation des prix

À la fin de chaque été, les instructeurs organisent une fête pour les jeunes marins et leurs familles. Les certificats et plusieurs trophées sont attribués aux jeunes marins méritants. Un courriel vous sera envoyé concernant la date à la fin du cours de votre enfant.

Code de conduite pour les marins

Le Club de yacht Pointe-Claire s'engage à fournir les meilleurs programmes de formation pour vos jeunes. En retour, les membres et le comité exécutif du PCYC s'attendent à un engagement de tous les jeunes participants. Chaque participant est tenu de traiter l'équipement et les biens du PCYC avec soin et garder un comportement respectueux en tout temps. PCYC se réserve le droit de refuser l'inscription de tout participant qui perturbe un cours et/ou brise le matériel. Les participants ne sont pas autorisés à quitter les lieux du PCYC pendant la journée. Un participant peut être expulsé sans remboursement s'il ne suit pas les règles ci-haut.

Checklick

Le progrès de votre enfant sera documenté par les instructeurs par l'entremise de l'application Checklick. Les marins et parents peuvent aller en ligne pour voir le progrès observé durant la semaine.

Nombre de places limité

Pour des raisons de sécurité, nous avons des limites sur le nombre de jeunes que nous pouvons accepter dans chaque programme et session. Nous vous encourageons à vous inscrire le plus tôt possible pour éviter toute déception.

Délais et annulations

Les places dans les programmes seront attribuées selon le principe du premier arrivé, premier servi. Votre inscription sera confirmée dès la réception du paiement complet des frais et d'un formulaire d'inscription complété. Les remboursements ne seront accordés que si l'avis d'annulation est reçu au moins 14 jours avant le début de la session, sous réserve des frais d'administration de 25 \$ par semaine de durée du programme. Il n'y a aucun remboursement une fois la session commencée. Il n'y a pas de remboursement partiel si votre enfant abandonne ou est absent pour une partie de la session.

Inscriptions

Les inscriptions sont acceptées en ligne par l'entremise de Checklick. Nous n'acceptons plus les inscriptions au bureau; si vous avez des questions concernant l'inscription de votre enfant, s'il vous plait nous envoyer un courriel.

Impôts

PCYC ne fournit pas de relevés RL-24. Vous devez utiliser le reçu qui vous est envoyé et le soumettre à Revenu Québec.

Contactez-nous

Courriel: sailingschool@pcyc.qc.ca

Web: <http://www.pyc.qc.ca>